



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI
À S. Exc. M. CARL-HENRI GUTEAU,
ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE
D'HAÏTI PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 6 juillet 2009

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec joie que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Haïti près le Saint-Siège, mission qui n'est d'ailleurs pas inconnue à Votre Excellence, puisqu'Elle a déjà exercé la même charge près du Siège Apostolique de 2002 à 2004.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir transmis le message cordial que m'adresse Son Excellence Monsieur René Garcia Préval, Président de la République. En retour, je vous saurais gré de bien vouloir Lui exprimer mes vœux les meilleurs pour sa personne et pour tous les Haïtiens, leur souhaitant de pouvoir vivre dans la dignité et dans la sécurité et de constituer une société toujours plus juste et plus fraternelle. Monsieur l'Ambassadeur, en vous remerciant de vos paroles courtoises, je voudrais aussi faire mention de la prochaine célébration du cent-cinquantième anniversaire du Concordat entre le Saint-Siège et Haïti, le plus ancien en Amérique. À cette occasion, je me réjouis des fruits nombreux que ces Accords ont produit pour l'Église et pour la Nation, soulignant encore à ce propos qu'en Haïti la communauté catholique a toujours joui de l'estime des Autorités et de la population.

Au cours des derniers mois, Excellence, votre pays a connu des catastrophes naturelles qui ont provoqué de graves dommages sur toute l'étendue du territoire national. Les nombreuses destructions causées par les ouragans dans le domaine de l'agriculture ont aggravé la situation déjà difficile de nombreuses familles. Je souhaite que la solidarité internationale à laquelle j'avais fait appel à plusieurs reprises l'an dernier continue à se manifester. En effet, il est nécessaire

qu'en cette période particulièrement délicate de la vie nationale, la communauté internationale pose des signes concrets de soutien aux personnes qui sont dans le besoin. Par ailleurs, comme on le sait, au cours des dernières années, de nombreux Haïtiens ont quitté leur pays afin de chercher ailleurs des ressources pour faire vivre leurs familles. Aussi est-il souhaitable que, malgré les situations administratives parfois problématiques, des solutions rapides soient trouvées pour permettre à ces familles de vivre réunies.

Cette vulnérabilité de votre pays aux intempéries, parfois violentes, qui le frappent régulièrement, a aussi conduit à une meilleure prise de conscience de la nécessité de prendre soin de la création. Il y a en effet une sorte de parenté de l'homme avec la création qui doit le conduire à en respecter chaque réalité. La protection de l'environnement est un défi pour tous, car il s'agit de défendre et de valoriser un bien collectif, destiné à tous, responsabilité qui doit donc inciter les générations présentes à avoir le souci des générations à venir. L'exploitation inconsidérée des ressources de la création et ses conséquences, qui le plus souvent affectent gravement la vie des plus pauvres, ne pourront être affrontées efficacement que grâce à des choix politiques et économiques conformes à la dignité humaine ainsi qu'à une coopération internationale effective.

Cependant, dans votre pays les signes d'espérance ne manquent pas. Ils sont fondés notamment sur les valeurs humaines et chrétiennes qui existent dans la société haïtienne, comme le respect de la vie, l'attachement à la famille, le sens des responsabilités et surtout la foi en Dieu qui n'abandonne pas ceux qui se confient en Lui. L'attachement à ces valeurs permet d'éviter tant de maux qui menacent la vie sociale et familiale. Aussi, j'encourage vivement les efforts de tous ceux qui dans votre pays contribuent à développer la protection de la vie et à redonner à l'institution familiale toute son importance, en retrouvant notamment la valeur du mariage dans la vie sociale. En effet, « tout modèle de société qui entend servir le bien de l'homme ne peut pas faire abstraction du caractère central et de la responsabilité sociale de la famille » (*Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n. 214*). Dans cette perspective, il est indispensable de fournir un véritable soutien aux familles qui sont dans le besoin, et d'assurer une protection efficace aux femmes et aux enfants qui sont parfois victimes de violences, d'abandon ou d'injustice.

L'éducation des jeunes est aussi une priorité pour l'avenir de la Nation. Cette tâche est importante et urgente pour développer la qualité de la vie humaine, tant au niveau individuel que social. En effet, à la racine de la pauvreté se trouvent souvent diverses formes de privation culturelle. Dans ce domaine, l'Église catholique apporte une contribution notable, aussi bien par ses nombreuses institutions éducatives que par sa présence dans les régions rurales et éloignées, ou encore par la qualité de l'éducation et de la formation qu'apportent les écoles catholiques. Je me réjouis de savoir que ces institutions sont appréciées des Autorités comme de la population.

En cette heureuse occasion, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais aussi saluer chaleureusement la communauté catholique de votre pays qui, guidée par ses Évêques, témoigne généreusement de l'Évangile. Je l'encourage à poursuivre son service de la société haïtienne en étant toujours

attentive aux nécessités des plus pauvres et en recherchant avec tous l'unité de la nation, dans la fraternité et la solidarité. Ainsi, est-elle un authentique signe d'espérance pour tous les Haïtiens.

Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence votre noble mission de représenter votre pays auprès du Saint-Siège, je vous adresse mes vœux les plus cordiaux pour son heureuse réussite et je vous assure que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs la compréhension et le soutien qui vous seront nécessaires!

Sur votre personne, sur votre famille, sur vos collaborateurs ainsi que sur le peuple haïtien tout entier et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano 6-7.7.2009 p.2.*

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°28 p.4.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana